

<b>DEPARTEMENT DE SAONE-&amp;-LOIRE</b>  <b>COMMUNAUTE URBAINE</b> <b>CREUSOT MONTCEAU</b>	<b>EXTRAIT DU REGISTRE</b> <b>DES DELIBERATIONS</b>
	<b>RAPPORT N° II-2</b>  <b>19SGADL0175</b>

**SEANCE DU**  
**21 NOVEMBRE 2019**

<b>Nombre de conseillers en exercice :</b> <b>71</b>
<b>Nombre de conseillers présents :</b> <b>59</b>
<b>Date de convocation :</b> <b>15 novembre 2019</b>
<b>Date d'affichage :</b> <b>22 novembre 2019</b>

<b>OBJET :</b> <b>Budget Principal - Vote d'une</b> <b>décision modificative</b>
--

<b>Nombre de Conseillers ayant pris</b> <b>part au vote : 70</b>
<b>Nombre de Conseillers ayant voté</b> <b>pour : 55</b>
<b>Nombre de Conseillers ayant voté</b> <b>contre : 15</b>
<b>Nombre de Conseillers s'étant</b> <b>abstenus : 0</b>
<b>Nombre de Conseillers :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>ayant donné pouvoir : 11</b></li> <li>• <b>n'ayant pas donné pouvoir : 1</b></li> </ul>

**L'AN DEUX MIL DIX NEUF, le 21 novembre à dix-huit heures trente** le Conseil communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance, Salle Bourdelle - Embarcadère - 71300 MONTCEAU-LES-MINES, sous la présidence de **M. David MARTI, président.**

**ETAIENT PRESENTS :**

Mme Evelyne COUILLEROT - M. Gilles DUTREMBLE - M. Jean-François JAUNET - Mme Sylvie LECOEUR - M. Hervé MAZUREK - M. Daniel MEUNIER - M. Olivier PERRET - M. Alain PHILIBERT - M. Jérémy PINTO - Mme Montserrat REYES - M. Laurent SELVEZ - M. Jean-Yves VERNOCHE

**VICE-PRESIDENTS**

M. Alain BALLOT - Mme Josiane BERARD - Mme Jocelyne BLONDEAU-CIMAN - Mme Catherine BUCHAUDON - M. Roger BURTIN - Mme Edith CALDERON - M. Christian CATON - M. Michel CHAVOT - M. Gilbert COULON - Mme Catherine DESPLANCHES - M. Lionel DUBAND - M. Bernard DURAND - Mme Marie-France FERRY - M. Jean-Marc FRIZOT - Mme Marie-Thérèse FRIZOT - M. Roland FUCHET - M. Sébastien GANE - Mme Josiane GENEVOIS - M. Jean-Luc GISCLON - M. Pierre-Etienne GRAFFARD - Mme Marie-Lise GRAZIA - M. Gérard GRONFIER - M. Georges LACOUR - M. Jean-Claude LAGRANGE - M. Charles LANDRE - M. Jean-Claude LARONDE - M. Didier LAUBERAT - Mme Chantal LEBEAU - M. Jean-Paul LUARD - M. Marc MAILLIOT - Mme Laëtitia MARTINEZ - M. Luis-Filipe MARTINS - Mme Catherine MATRAT - Mme Paulette MATRAY - M. Claudius MICHEL - M. Felix MORENO - M. Jean PISSELOUP - Mme Marie-Odile RAMES - M. Dominique RAVAUULT - M. Bernard REPY - M. Marc REPY - M. Enio SALCE - M. Gilles SIGNOL - M. Guy SOUVIGNY - M. Michel TRAMOY - M. Noël VALETTE -

**CONSEILLERS**

**ETAIENT ABSENTS & EXCUSES :**

M. Abdoukader ATTEYE  
M. POLITI (pouvoir à M. Daniel MEUNIER)  
M. DUPARAY (pouvoir à Mme Josiane BERARD)  
Mme JARROT (pouvoir à Mme Marie-Thérèse FRIZOT)  
Mme POULIOS (pouvoir à Mme Montserrat REYES)  
Mme BUCHALIK (pouvoir à M. Michel TRAMOY)  
Mme LEMOINE (pouvoir à M. Jean-Paul LUARD)  
M. GIRARDON (pouvoir à M. Bernard REPY)  
Mme GOSSE (pouvoir à M. Jean-Claude LARONDE)  
M. BAUMEL (pouvoir à M. David MARTI)  
M. HIPPOLYTE (pouvoir à Mme Evelyne COUILLEROT)  
Mme ROUSSEAU (pouvoir à M. Jean-Claude LAGRANGE)

**SECRETAIRE DE SEANCE :**

M. Gilbert COULON



Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L 2311-1 et suivants relatifs au budget de la commune qui s'applique également aux EPCI ;

Vu la délibération adoptée par le conseil communautaire le 20 décembre 2018 afin d'adopter le budget pour l'exercice 2019 ;

Considérant que le budget est un document de prévision qui peut être adapté au cours de l'exercice en fonction des mouvements budgétaires devenus nécessaires ;

Le rapporteur expose :

« Cette décision modificative prévoit :

- Le paiement d'indemnités de remboursement anticipé dans le cadre de refinancement d'emprunts ;
- La constatation d'un dégrèvement de TASCOM ainsi que des crédits pour permettre la compensation de la charge des enfants transportés par le Département, pour le compte de la CUCM ;
- Des ajustements de crédits sur certaines opérations (ZI de Torcy, Centralité de Montceau pour la partie Eurovélo, engagement de dossiers au titre du FISAC et pour le fonds de concours chemins ruraux et accessibilité, compléments dans le cadre du règlement immobilier).

Je vous remercie de bien vouloir en délibérer. »

LE CONSEIL,  
Après en avoir débattu,  
Après en avoir délibéré,  
DECIDE

- D'adopter la décision modificative du budget principal, telle que retracée dans le tableau joint en annexe.

Certifié pour avoir été reçu  
à la sous-préfecture le  
et publié, affiché ou notifié le

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

LE PRESIDENT,  
Pour le président et par délégation,  
Le VICE-PRÉSIDENT,

LE PRESIDENT,  
Pour le président et par délégation,  
Le VICE-PRÉSIDENT,

Hervé MAZUREK

Hervé MAZUREK

CHAP.	NAT. / FONCT.	DESIGNATION	DEPENSES	RECETTES
<b>BUDGET PRINCIPAL</b>				
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
022	022/01/10	Dépenses imprévues	-486 396,00	
011	611/252/21TS	Remboursement au Département - élèves du PTU	120 000,00	
66	6688/01/10	Autres charges financières - IRA refinancement	25 000,00	
	668/01/10	Intérêts de la dette	3 000,00	
014	7391178/01/10	Dégrèvements sur contributions directes	15 891,00	
023	023/10	<b>Virement à la section d'investissement (M.O)</b>	322 505,00	
<b>TOTAL FONCTIONNEMENT</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>INVESTISSEMENT</b>				
21	2151/822/25/DEEZA136	ZI Torcy	110 000,00	
204	2041412/01/23VO/PECAV058	Fonds de concours chemins ruraux et accessibilité	91 050,00	
21	2151/824/25/UDUPU138	Le Creusot - Requalification des espaces de centralité	-48 000,00	
UDUPU034	2151/824/25/UDUPU034	Montceau - Quartier des équipages	-64 000,00	
UDUPU105	2151/824/25/UDUPU105	Montceau Centralité	112 000,00	
204	20422/94/33E/DADSC023	FISAC	27 482,00	
	20422/90/33E/DADSC175	Règlement immobilier	93 973,00	
021	021/10	<b>Virement de la section de fonctionnement (M.O)</b>		322 505,00
<b>TOTAL INVESTISSEMENT</b>			<b>322 505,00</b>	<b>322 505,00</b>